

Si vous complétez cette annexe, veuillez remplir et joindre également le cadre A de l'imprimé n° 1447-M-SD.

Dénomination et adresse :	
Numéro SIRET de l'établissement à reporter impérativement	

<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> K COMPOSANTE DE L'IFER VISÉE À L'ARTICLE 1599 QUATER A DU CGI </div>						
Matériel roulant destiné à être utilisé sur le réseau ferré national pour les opérations de transport de voyageurs (art. 1599 quater A du CGI) 46						
Catégorie de matériels roulants	Nombre de matériels					Dont utilisés dans le cadre de services de voyageurs commandés par les autorités régionales
	Au titre de 2018		Au titre de 2019			
Engins à moteur thermique						
Automoteur	K1		K2		K3	
Locomotive diesel	K4		K5		K6	
Engins à moteur électrique						
Automotrice	K7		K8		K9	
Locomotive électrique	K10		K11		K12	
Motrice de matériel à grande vitesse	K13		K14		K15	
Automotrice tram-train	K16		K17		K18	
Engins remorqués						
Remorque pour le transport de passagers	K19		K20		K21	
Remorque pour le transport de passagers à grande vitesse	K22		K23		K24	
Remorque tram-train	K25		K26		K27	
Nombre de kilomètres parcourus en 2018			K29			